

## **Particularités lexicales de la langue française en Algérie.**

### **Le cas de la presse écrite francophone.**

M<sup>me</sup> IDDOU-ALLAM Samira

UNIVERSITE Djillali Liabes -  
SIDI BEL ABBES-

#### **Résumé :**

Dans le cadre de ce travail, nous nous focalisons sur l'utilisation des particularités lexicales du français dans la presse écrite algérienne cas du journal « le Quotidien d'Oran », rubrique « Tranche de vie ».

Notre intérêt porte également sur les néologismes, termes nettement en décalage avec la norme exogène du français standard, tels que des mots du français local (algérianisme), termes dérivés du français ou déformés ayant un rapport avec la langue maternelle.

La majorité des lexies retenues dans notre corpus avaient une forme non française ou tout simplement provenaient des langues locales (l'arabe et/ou le berbère). Ces lexies ont été pour nous, le catalyseur à une réflexion sur la présence de ces mots dans la presse algérienne écrite en français qui représentent de nouvelles constructions linguistiques dans leurs environnements syntaxique où même des termes les plus généraux du lexique du français de référence se retrouvent à formuler un sens nouveau conformément à la nouvelle réalité socioculturelle.

**Mots clés :** particularités lexicales- néologismes- néocodage - français algérien - algérianisme- marques transcodiques - emprunt.

## Introduction :

L'Algérie ou le Maghreb en général connaît une situation linguistique très complexe. En plus des variétés de l'arabe dialectal et du berbère qui sont les langues maternelles de l'Algérie et qui présentent à leur tour l'unité culturelle, l'arabe classique est la langue officielle du pays. Elle assure l'unité nationale en dominant toutes les autres variétés (l'arabe dialectal et le berbère), ce qui lui confère un statut privilégié dans ce pays.

A côté de ces variétés linguistiques, la présence de la langue française est une réalité que nul ne peut nier, cette langue qui marque sa présence depuis l'époque coloniale, en dépit de toute ambiguïté (officielle, secondaire, étrangère). Actuellement, elle a le statut de la première langue étrangère en Algérie mais ce statut demeure pour certains non déterminé et flou. Son maintien est justifié par le fait qu'elle est la langue d'ouverture sur le monde extérieur et de l'appropriation de la science et de la technologie. Elle est utilisée dans les différents domaines et secteurs : l'éducation, les administrations, les entreprises, les spots publicitaires et les médias ; elle est même présente dans les conversations quotidiennes des Algériens.

Cette langue s'est dotée de fonctions qui dépassent de loin celle de langue de modernité, fonction qui lui confèrent de ce fait des assises bien solides dans la société algérienne. Et cet ancrage social ne manque pas de lui faire revêtir une couleur locale. Sa coexistence avec les autres variétés a donné naissance à un phénomène d'hybridation. Elle peut être plus au moins abondante et plus au moins stable.

Selon H Boyer (2001), cette hybridation relève de deux considérations : l'une macrolinguistique qui intéresse le système et dans ce cas-là, on peut parler d'hybridation interlectale, l'autre microsociolinguistique, de l'ordre du bricolage qui n'est qu'un métissage fondamentalement conversationnel du répertoire de locuteurs en transit ethnosociolinguistique. Dans les deux cas, on parle de marques transcodiques mais on parle aussi de néocodage ou néologisme « lorsqu'on a affaire à des formes qui ont été « bricolé » et « qui n'appartiennent ni à la langue A, ni à la langue B et qui peuvent avoir une durée de vie réduite au temps (d'une) seule conversation ou devenir habituelle pour (les) interlocuteurs. Ces formes constituent des créations réellement interlinguistiques. »

Pour Lafage (1985), le terme de néologie défini « comme le processus de formation de nouvelles unités lexicales s'inspire des travaux des lexicologues (Guilbert, 1975 ; Picoche, 1980).

C'est à partir de là que notre réflexion sur cet emploi particulier du français par le chroniqueur « El Guelil » va s'organiser autour des questionnements suivants :

- Ne s'agit-il pas souvent de simples unités lexicales qui ne pourraient constituer qu'une variété de français propre à ce pays ?
- Comment du point de vue lexical ces unités linguistiques sont construites ?
- Ce français local révèle-il de rapports ou des liens identitaires ?

- De telles unités lexicales peuvent ou doivent être « assimilées » dans la langue française et s'inscrire dans les dictionnaires courants ?

En effet, ces unités lexicales se particularisent par leur forme nettement en décalage avec la norme exogène du français standard sont décrites dans notre étude sous la forme d'un inventaire de particularités lexicales. La caractéristique essentielle de ces unités lexicales est qu'elles sont en écart par rapport à l'usage normé dans le français standard au niveau de leur forme ou de leur signification.

Pour Y. Derradji le particularisme lexical ou les particularités d'une variété linguistique propres à une communauté linguistique « sont perçues par la majorité des membres de cette communauté comme la manifestation d'une identité culturelle et sociale bien particulière. » (2004.p.15)

Le particularisme lexical, dans le contexte du français en usage en Algérie, est pour

Derradji Y « ... un mode d'expression ou un usage (du lexique entre autres) de cette langue

qui puise sa normalité du sentiment collectif partagé par l'ensemble des membres de la communauté linguistique à propos d'un écart référentielle. » (2004, p.15)

S'inscrivant dans un croisement de deux perspectives lexicologique et synchronique car ne pouvant traiter le thème sur une période de temps, le corpus se fonde sur un dépouillement du journal quotidien. La collecte de ces unités lexicales s'est

effectuée à partir du journal le « Quotidien d'Oran » rubrique « Tanche de vie ».

Dans notre travail, nous avons consisté au départ de retenir toutes les particularités lexicales. Donc, notre préoccupation était de retrouver toutes les formes hybrides ou qui proviennent des langues locales (arabe standard, dialectal, berbère,...). A cela, s'ajoute en suite le phénomène d'emprunt (aux idiomes locaux) qui est une réalité bel est bien présente dans le contexte linguistique algérien.

Généralement le recours à l'emprunt se justifie en principe par un besoin donc, l'emprunt dans ce cas est nécessaire ou dit « emprunt justifié » pour désigner les choses de la vie comme par exemple l'alimentation et qui peut s'intégrer dans la langue française, citant comme exemple le plat traditionnel algérien « le couscous ». Dans le cas contraire (peut être le cas du chroniqueur) l'emprunt se justifie par un procédé de simplification ou de traduction appelé ainsi « emprunt facultatif », autrement dit un emprunt inutile car « une désignation existe ou est possible dans la langue emprunteuse. » (L. Deroy, 1956. P.172).

Dans ce cas précis, il n'y a pas de besoin matériel à emprunter des mots ou concepts aux langues concurrentes dans le champ linguistique vu que ces lexèmes ont des équivalents en français de référence. Mais Y. Derradji (1999, p.72) remarque que dans certains cas « l'équivalent de langue française ne reflète

que de manière très imparfaite la réalité désignée ou le référent dénotée.

L'emprunt devient ainsi nécessité quand il désigne des réalités culturelles algériennes que la langue française ignore. Les locuteurs francophones au besoin empruntent des termes ou concepts en lieu et place d'une périphrase, procédé, qui se justifie soit par « un souci de clarté [soit par] paresse de l'écrit. » (L. Deroy, 1956 :139).

Devant la masse importante de données lexicales recueillies, il s'est avéré nécessaire de procéder à une sélection qui s'est déroulée en étapes. Dans une première étape, nous avons sélectionné toutes les unités lexicales qui présentaient un écart par rapport au français de référence ou qui étaient déjà considérées comme spécifique du maghreb. Une deuxième étape est consacrée à la classification de ces lexies en fonction du monde qu'elles décrivent :

- réalité à dominantes culturelle, vestimentaire, gastronomique, artistique...
- réalité à dominante religieuse.
- réalité spécifique à la société algérienne.

Pour ce fait, les quelques particularités lexicales sont données selon leur domaine d'appartenance :

- Tenue vestimentaire : burnous, Kamis, haïk, djellaba, gandoura, abaya
- Comportement : m'nervi, khchine, ghoul, nif, nif ou el khsara, hitiste, la mange bel messak

- nourriture : méchoui, loubia blech, tchicha, tadjine
- Lieu : bled, douar, gourbi, dachra, frança, linglise, maricaine
- Religion : el fedjer, ramadan, el oumma, icha, asser, dohr, magheb, hadj, ghofrane, toubba, rahma, zakat, omra, aid, achoura, mesdjid, imam.

La plus part de ces termes qui ont une fréquence d'emploi, sont attestés dans les dictionnaires du français de référence.

- Art et culture : gallal, derbouka, zorna, chaabi, bendir
- Politique : houkouma, mouatane, chaab, fransawi, guirra
- Phénomènes relatifs à la société : el fassède, hogra, harga, el belbala, le dell

Administration : el bochta, दौरا, wilaya

- Economie : se dinarisant, se mchoumeurisent, se mazlotisent, dinarite, se dollarisant, se zaoualisent.

L'emploi de mots nouveaux se base souvent sur des emprunts complétés dans une autre construction. Cette procédure de néologisme est soumise à des règles de dérivation (suffixation, préfixation) et de composition du français à des bases (radicaux) arabes ou françaises.

La néologie de forme : Cette dérivation morphologique concerne surtout les préfixes suivants :

Dé ----- : dégourbisation, dégourbiser, désalgérianisation

Inter----- : inter-daira

Auto----- : auto-suffire

La suffixation : Iste----- : hittiste, khoubziste, salafiste, algérianiste

Isme----- : hittisme, algérianisme, mchoumrisme,

Age----- : dégoûtage, entainage,

Eur----- : taxieur, passager, tchatteur

Isation----- : hidjabisation, gourbisation -termes de formation hybride.

Un autre suffixe est particulièrement utilisé: -phone, donnant: arabophone, amazighophone, berbérophone.

L'exemple de bousseboussade est subtil mot-valise formé de l'agglutination de deux bases nominales, l'une arabe: bouss et l'autre française: embrassade.

La composition : A l'aide de deux lexies autonomes peut se construire une unité lexicale complexe soit d'une même langue : - arabe+ arabe : Allah ghalleb, Aid El Fitr

- français+ français : Corne de gazelle, radio-trottoir

- les deux langues : grand mouchkil, tous chabine, babor l'australie

La néologie de sens : Le cas de néologisme sémantique présente une lexie, souvent ambiguë car il n'y a pas d'équivalent précis mais un emploi spécifiquement algérien et représentatif de la société algérienne. Il s'agit de mots français dont la signification est changée ou adaptée au contexte algérien. Cette néologie sémantique peut prendre plusieurs formes :

Restriction de sens. Barbu : intégriste musulman

Extension de sens. Cachet : désigne toute drogue

Métaphorisation. Hittiste : le jeune oisif sans profession

Transfert de sens. Chaîne : faire la queue.

### **Conclusion :**

En guise d'une conclusion, nous dirons au delà des spécificités et des originalités de chaque langue avec une grammaire, une graphie ou une phonologie distinctes, existe un système d'échange entre les langues qui s'adapte parfaitement à la réalité sociolinguistique du français en Algérie. Ce particularisme lexical et ce néologisme confirment bel et bien une variété de français propre à ce pays.

L'influence réciproque des langues ne peut que s'ouvrir sur l'universel et l'utilisation de plusieurs manières de s'exprimer et de reconnaître la diversité culturelle et linguistique.

### **Références bibliographiques:**

ALLATI. A, « Le français utilisé au Maroc : Quelle méthode de description pour les particularités lexicales ? », in « Le régionalisme lexical », Edition, Duculot, Paris, 1995.

BOYER. H, 2001 « Introduction à la linguistique », Edition Dunod, Paris, 2001.

DUBOIS. J, GIACOMO. M, GUESPIN. L, MARCELLESI. C, « Dictionnaire de linguistique » Larousse-Bordas/ VUEF, 2002.

KETHIRI, B, « Du français en Algérie...au français d'Algérie. », in « Contact et Diversité linguistique, revue Synergies Algérie n04, 2009.

DERRADJI, Y, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », in S.

Lafage et A. Queffélec, *Le français en Afrique*, revue du Réseau des observatoires du français

contemporain en Afrique, Didier-Erudition, 1999.

DERRADJI, Y, « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme

endogène ? » in *Des langues et des discours en question, Les Cahiers du SLADD 2*,

Université de Constantine, 2004.

Deroy, L, « L'emprunt linguistique » Les Belles Lettres, 1956.